



Communiqué

## **Négociation des secteurs public et parapublic**

### **Le Front commun dépose ses demandes socialement responsables**

**Montréal, le vendredi 30 octobre 2009** – Les porte-parole des trois organisations syndicales, Gilles Dussault du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), Claudette Carbonneau de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et Michel Arsenault de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), ont présenté les demandes syndicales du Front commun concernant les conditions salariales, la conciliation famille-travail, les droits parentaux et la retraite.

Ces demandes ont été déposées aujourd'hui par les négociateurs syndicaux auprès du gouvernement du Québec. Elles visent le renouvellement des conventions collectives des travailleuses et travailleurs de la fonction publique et des réseaux de la santé et de l'éducation, qui arriveront à échéance le 31 mars 2010. Ces demandes ont fait l'objet d'une large consultation auprès des 475 000 membres du Front commun.

### **Ensemble pour les services publics**

Cette fois-ci, le Front commun a adopté une approche différente pour la négociation. Le contenu des revendications est concentré autour d'un nombre limité de sujets. Les demandes concernent d'abord et avant tout la promotion de services publics de qualité, et visent particulièrement l'attraction et la rétention du personnel. Elles sont socialement responsables, réalistes et atteignables, puisqu'elles tiennent compte de la réalité économique, tout en ayant comme objectif la pérennité des services publics.

Le Front commun demande au gouvernement de tout mettre en œuvre afin que les parties puissent s'entendre sur de nouveaux contrats de travail d'ici le 31 mars 2010, date d'échéance de la Loi spéciale de 2005.

### **La rémunération des employés de l'État**

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, l'attraction et la rétention du personnel constituent un enjeu majeur pour le Front commun. La rémunération représente un élément fondamental pour y parvenir. Rappelons que le retard salarial entre les employés du secteur public et les autres salariés du Québec a été établi par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et s'élève en moyenne à 7,7 %. Autre statistique intéressante, un employé du secteur public gagne, en moyenne, environ 36 000 dollars.

Le Front commun demande des augmentations de 3,75 % pour une convention collective qui prendrait fin le 31 décembre 2012, soit 11,25 % sur trois ans. Il s'agit d'augmentations de 2 % par année à titre de protection du pouvoir d'achat et l'équivalent de 1,75 % d'augmentation du salaire moyen des secteurs public et parapublic, sous forme de montant égal, à titre de rattrapage salarial. La demande salariale équivaut, au total, à une augmentation d'environ 6 dollars par jour, en moyenne.

### **Conciliation famille-travail**

Dans le cadre de cette négociation, le Front commun adopte également une approche différente et revendique l'adoption d'une loi-cadre favorisant la conciliation famille et travail dans les milieux de travail qui s'appliquera à l'ensemble des salariés du Québec. Une telle revendication vise à mieux préparer notre économie aux enjeux du renouvellement de la main d'œuvre.

### **La retraite**

Au chapitre de la retraite, le Front commun souhaite poursuivre les travaux avec le gouvernement afin de stabiliser le taux de cotisation au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et de sécuriser le plus possible le régime. Les syndicats souhaitent également des changements qui assureront une meilleure équité entre les cotisants.

### **Négos 2010 : C'est parti !**

Les porte-parole syndicaux demandent aujourd'hui au gouvernement de négocier avec bonne foi et diligence. Les 475 000 membres unis en Front commun veulent l'amélioration de leurs conditions de travail et de leurs conditions salariales afin que les services publics aient tous les moyens d'attirer la relève et l'expertise. Ils souhaitent pouvoir relever le défi d'assurer à la population du Québec des services publics de qualité et assurer leur pérennité. Ils réitèrent que cette négociation qui s'enclenche aujourd'hui par le dépôt des demandes doit se faire dans le respect de leur droit de négocier une convention collective pour le 31 mars 2010.

Le Front commun regroupe des fonctionnaires et des professionnels du gouvernement, et tous les travailleurs et travailleuses syndiqués des réseaux de la santé, de l'éducation et de certains organismes gouvernementaux. Le Front commun est formé du SIS (CSQ, FIQ, SFPQ, APTS et SPGQ), de la CSN (FSSS, FEESP, FNEEQ, FP) et de la FTQ (SCFP, SQEES, SEPB, UES).

– 30 –

**Source :** Marjolaine Perreault SIS (514) 235-5082  
Jean-Pierre Larche, CSN (514) 605-0757  
Jean Laverdière, FTQ (514) 893-7809